

● (1730)

La pétition est adressée à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée. Les soussignés, citoyens du Canada, essentiellement du Yukon, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter à l'honorable Chambre des communes ici réunis un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement que la survie des mineurs des placers du Yukon est menacée par des modifications injustes aux lois et règlements proposées par les ministères fédéraux et que ces modifications d'ordre législatif et réglementaire proposées par le gouvernement fédéral vont aboutir à faire disparaître cette industrie.

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de ne pas adopter de projet de loi susceptible de menacer encore davantage la sécurité d'emploi au Yukon, à une époque où le taux de chômage atterrissant et sans précédent dans ce territoire menace la qualité de vie dans toutes les municipalités septentrionales. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier. Cette pétition est datée du 21 octobre 1983.

M. MAZANKOWSKI—LA TAXE DE VENTE FÉDÉRALE SUR LE CARBURANT AGRICOLE

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Monsieur le Président, je voudrais présenter à l'honorable Chambre des communes du Canada une pétition signée par quelque 40 citoyens du Canada. Les soussignés citoyens canadiens se prévalent aujourd'hui de leur droit séculaire et incontesté de présenter à l'honorable Chambre des communes ici réunie un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement que la taxe de vente fédérale exorbitante imposée sur les carburants agricoles a des conséquences très néfastes sur le revenu et les frais de production des agriculteurs. Ils demandent donc une diminution de cette taxe.

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation et aider les agriculteurs. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

ON DEMANDE DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Monsieur le Président, j'ai une pétition à présenter à l'honorable Chambre des communes, en Parlement assemblée. Elle est signée principalement par les habitants du comté de Wellington, dans ma circonscription. Dans cette pétition, les soussignés, citoyens du Dominion du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les pétitionnaires réclament que des élections générales soient déclenchées immédiatement. A ces causes, ils demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada. Et ils ne cesseront de prier.

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, j'ai le devoir et l'honneur de présenter une pétition à la Chambre des communes. Le document est signé par un grand nombre de citoyens de Grande Prairie, en Alberta, laquelle localité

Pétitions

est tributaire en partie de l'agriculture, en partie du pétrole et du gaz, et en partie du tourisme.

La pétition a pour objet de signaler à la Chambre que le gouvernement du Canada n'inspire plus confiance à ses citoyens. Les habitants de cette localité sont témoins de faillites imputables au Programme énergétique national, et ils craignent à présent que le projet de loi C-155 ne soit lui aussi à l'origine de faillites semblables dans le secteur agricole. Notre région est éprouvée par une pénurie d'emplois; pourtant le gouvernement persiste à créer des emplois en grands nombres dans d'autres régions, mais se montre parcimonieux dans le cas des Albertains.

La pétition a pour objet de proposer une solution à la Chambre des communes et à la nation. Cette solution consisterait à déclencher des élections générales aussitôt que possible. Si les députés d'en face s'intéressent véritablement au sort, au bien-être économique et à la santé des Canadiens, ils donneront suite à cette pétition et déclencheront ces élections dans les plus brefs délais.

A ces causes, les soussignés demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada, notamment en déclenchant le plus rapidement possible des élections générales à l'échelon fédéral.

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, j'ai le plaisir et l'honneur de présenter une pétition au nom des braves habitants de Claresholm, qui se trouve au sud de ma circonscription, de ceux de Stavely et de Mossleygh, et également de personnes vivant à Surrey-White Rock et à Victoria, en Colombie-Britannique, qui visitent cette région. Ces gens sont très inquiets car bon nombre d'entre eux ont perdu leur emploi ou ont vendu leurs exploitations agricoles et d'autres craignent d'être acculés à la faillite; certaines entreprises ont peur, elles aussi, de subir le même sort. Les pétitionnaires souhaitent donc se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter à l'honorable Chambre des communes ici réunie un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés croient que le meilleur moyen de le faire consisterait à déclencher des élections générales maintenant avant que le pays ne sombre dans le chaos. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. ANGUISH—L'ESSAI DES MISSILES DE CROISIÈRE AU CANADA

M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake): Monsieur le Président, je voudrais présenter à la Chambre des communes une pétition signée par des habitants de Mabou, Baddeck, Inverness, Sydney, Belle-Côte et New Waterford, en Nouvelle-Écosse. Les pétitionnaires font valoir que l'essai du missile de croisière au Canada est un pas de plus dans la course aux armements nucléaires et qu'il menace dangereusement la paix dans le monde.

Ils font valoir aussi que la paix dans le monde passe par le désarmement multilatéral. Ils demandent donc humblement au Parlement d'adopter le projet de loi C-678, tendant à déclarer le Canada zone dénucléarisée car notre pays, avec d'autres pays, pourrait faire fonction de médiateur dans toute démarche pouvant aboutir au désarmement nucléaire général. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.